

SYNTHÈSE DEUXIÈME RÉUNION DU CERCLE FORMATIONS ET SERVICES

□ DATE de la réunion : 16 juin 2022

Personnes présentes : Laurence LEROY (Ty biclou) - Élisabeth ILLINSKY (Particulière) - Adrien FERRON (Particulier) - Mélanie LHUILLYERY (Moyens du Bord) - Colin DESTOMBE (Animateur) - Andrea LAURO (Résam)

🌀 Intention de la réunion : Élire les représentant·e·s du cercle formations et services et expérimenter le processus de l'élection sans candidat·e

🌀 DÉCISIONS PRISES :

Les représentant·e·s du cercle Formations et Services, élue·e·s par élections sans candidat·e qui seront présent·e·s pour validation à l'assemblée générale du 28 juin sont :

Adrien Ferron et Mélanie Lhuillary

La prochaine réunion du Cercle Formations et Service est prévue le :
Mercredi 14 septembre de 16h30 à 18h30

🌀 PROCHAINS PETITS PAS :

Ce sont les prochaines étapes, concrètes, fixées dans le temps et donné à une personne afin de faire avancer le(s) projet(s).

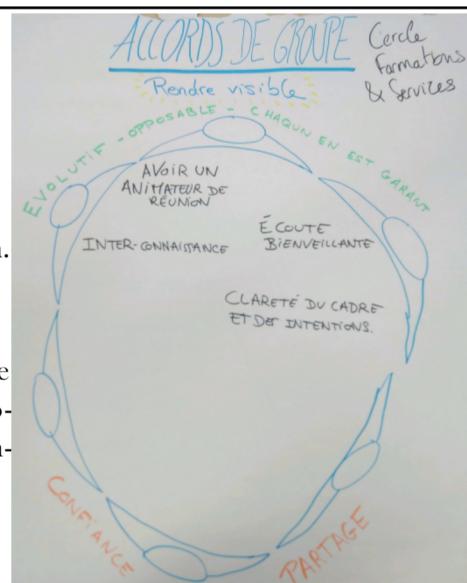
| Quoi ? | Qui ? | Quand ? |
|---|----------------|----------------|
| Animation de la prochaine réunion | Andrea Lauro | Septembre 2022 |
| Secrétaire de la prochaine réunion | Adrien Ferron | Septembre 2022 |
| Mise à disposition des outils d'animations de réunion | Colin Destombe | 8 Juillet 2022 |

🌀 DÉROULÉ DE LA RÉUNION :

Ouverture

1. Tour de présentation (nom et association)
2. présentation de l'objectif et du déroulé de la réunion.
L'heure de fin est prévue à 18h30
3. Rappel des accords de groupe du cercle. →

Ils servent à fluidifier le partage et à instaurer la confiance entre les membres du cercle. Ils sont à tout moment évolutifs, opposables et chacun en est garant. Après présentation, aucun changement, ajout ou commentaire n'a été fait.



4. Rappel de la dernière réunion : présentation du fonctionnement du Résam, des étapes de création d'un cercle et des missions du cercle. Je l'ai remets ci-dessous.



Il a été précisé que les salarié-e-s de structures adhérentes au Résam peuvent bien évidemment faire partie des cercles, du moment qu'ils-elles obtiennent délégation de la part de leur structure. Dans ce cas, ils-elles représentent leur structure.

Corps de la réunion :

- Présentation des rôles des représentant-e-s de cercle et du conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque cercle élit 2 représentant-e-s qui après approbation par l'Assemblée Générale, siège au CA.



Le Conseil d'Administration est une structure d'échange, d'évaluation et de régulation plus qu'une structure de prise de décision.

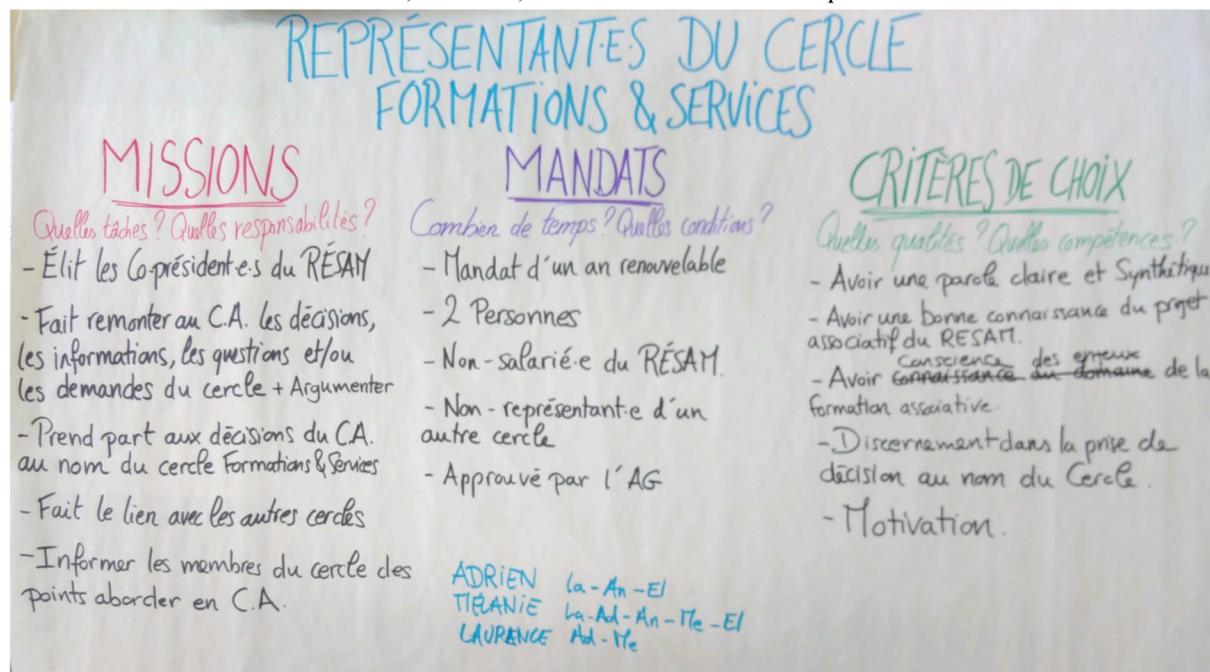
2. Présentation du processus de l'élection sans candidat·e :



Pour plus d'informations sur ce processus, vous pouvez regarder la [vidéo de l'université du nous](#) qui le détaille très bien. Vous pouvez aussi regarder cette [vidéo témoignages](#) de plusieurs personnes ayant expérimenté l'outil.

3. Élections sans candidat·e des représentant·e·s du cercle formations et services :

Définition collectives des missions, mandats, et critères de choix des représentant·e·s



Étaient présent·e·s et éligibles pour le vote, Adrien, Laurence et Mélanie. Après vote et tour d'explication des votes, il n'y a pas eu de report de vote. Il a été proposé qu'**Adrien et Mélanie soient présentant·e·s à l'assemblée générale du 28 juin comme représentant·e·s du cercle Formations et services**. Aucune objection n'a été posé. Adrien a fait remarquer son inquiétude quand à sa position de professionnel de la formation qui pouvaient venir en conflit avec ce rôle de représentativité. Après un tour de

table où chacun s'est exprimé sur le sujet il a été décidé que ça ne semblaient pas poser de problème même si le groupe l'a pris en considération. Mélanie et Adrien ont accepté leur mandat conditionné par la validation de leur candidature en AG.

Je rappelle que comme toute décision de gouvernance partagée, cette décision reste évolutive et opposable. Si vous avez une objection à cette décision je vous invite à m'en faire part au plus vite.

Clôture :

1. Son contrat arrivant à son terme en juillet, **c'était la dernière réunion du cercle animée par Colin**. Il faut donc déterminer l'animateur**Pour la prochaine réunion, la date a été fixé au mercredi 14 septembre 2022 à 16h30. Andréa s'est proposé d'animer la réunion et Adrien d'être secrétaire.**
2. Tour de clôture de la réunion.

La réunion s'est terminé à 18h05